

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/07/2020

L'an deux mil vingt, le dix juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Vincent LAUER.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Nombre de suffrages

exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BEAUR Emmanuelle, M. CERISIER Vincent, M. CHABAUTY Alexandre, Mme CHARTRIN Noémie, M. CHASSAT Alexandre, Mme DHYEVRE Caroline, M. GRIVOT Jacques, M. LAUER Vincent, M. LEFOULON Christophe, Mme NEUVY Violaine, M. SOYER Thierry, M. THABUTEAU Aurélien, Mme THEUTTHOUNE Gisèle

Procurator(s) :

Mme TESSIER Sylviane donne pouvoir à M. LEFOULON Christophe

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme SERRAZ Cynthia, Mme TESSIER Sylviane

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LAFORGE Kelly

Date de convocation

04/07/2020

OBJET

Date d'affichage

04/07/2020

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET SUPPLÉANTS POUR L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

Délibération n° 2020/17

Désignation des délégués
du conseil municipal et
suppléants pour l'élection
des sénateurs

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale, M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs et Mesdames GRIVOT Jacques, THEUTTHOUNE Gisèle, CHARTRIN Noémie et CHABAUTY Alexandre. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués

Les candidatures enregistrées : LAUER Vincent, LEFOULON Christophe et DHYÈVRE Caroline

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants : - nombre de bulletins : 14

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 14

Page 1/2

Mairie d'ANTIGNY - 42 Place de la Mairie - 86310 ANTIGNY

Téléphone : 05.49.48.04.49 - Fax : 05.49.48.44.82

mail : mairie@antigny86.fr

AR PREFECTURE

086-21860062-20200710-10072020_17-DE
Regu le 16/07/2020

- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. LAUER Vincent : 14 voix

- M. LEFOULON Christophe : 14 voix

- Mme DHYÈVRE Caroline : 14 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées : GRIVOT Jacques, SOYER Thierry et CERISIER Vincent

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants : - nombre de bulletins : 14

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 14

- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. GRIVOT Jacques : 14 voix

- M. SOYER Thierry : 14 voix

- M. CERISIER Vincent : 14 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Délibération n° 2020/17

Désignation des délégués
du conseil municipal et
suppléants pour l'élection
des sénateurs

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANTIGNY
Le Maire,

Page 2/2



Pour le Maire,
L'Adjoint délégué
SERRAZ Cynthia